Contrat territorial Val Dhuy Loiret – Volet Pollutions Diffuses

17/11/2022

Présentation du Contrat territorial Val Dhuy Loiret

Qu'est ce que le Contrat territorial volet Pollutions Diffuses ?

-> Enjeux du territoire

Quelles sont les actions menées ?

-> Programme d'actions 2016-2020

Quelles orientations pour les années à venir ?

-> Travail pour un futur Contrat territorial à partir de 2023

Mise en œuvre du Contrat territorial

Quels enjeux sur le Val Dhuy Loiret ?

- **Volet Pollutions Diffuses** : atteindre un niveau de qualité satisfaisant pour les masses d'eau superficielles et souterraines

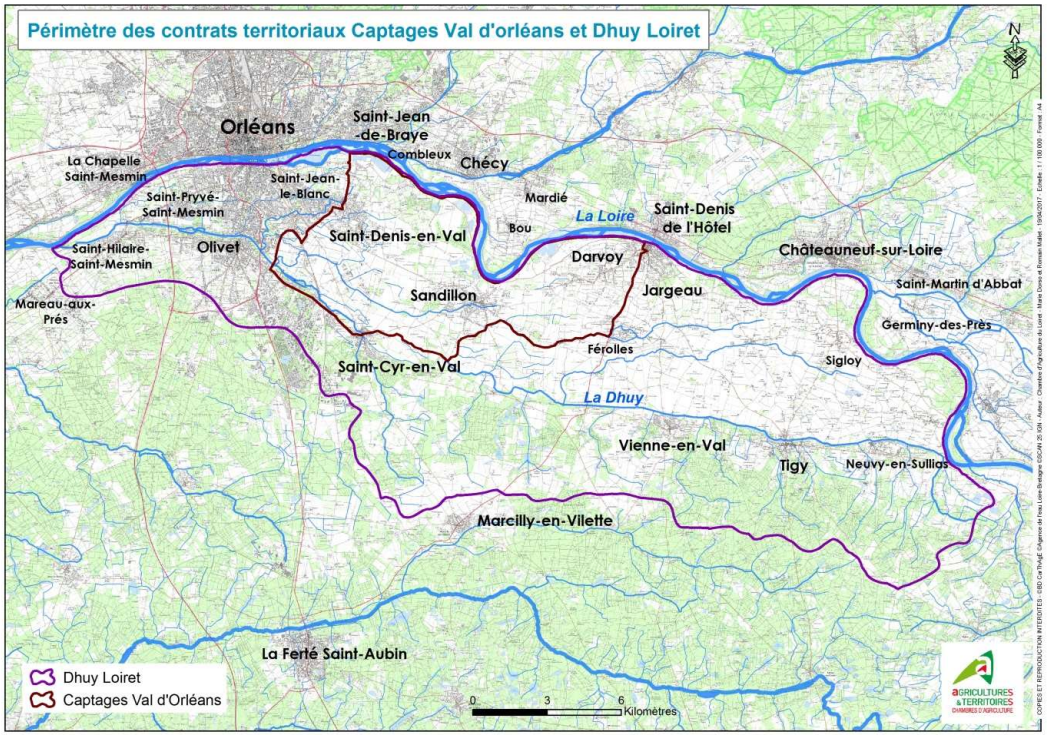

ORLÉANS MÉTROPOLE

Captages prioritaires du Val d'Orléans :
Enjeux : 200 000 personnes alimentées
Dépassement des valeurs limites de potabilité pour les phytos sur les eaux brutes

SAGE Val Dhuy Loiret

Atteinte bon état écologique des cours d'eau Dhuy et Loiret :
Paramètre Phyto déclassant sur le Dhuy notamment

Quels enjeux sur le Val Dhuy Loiret ?

- **Territoire agricole, urbain et forestier**

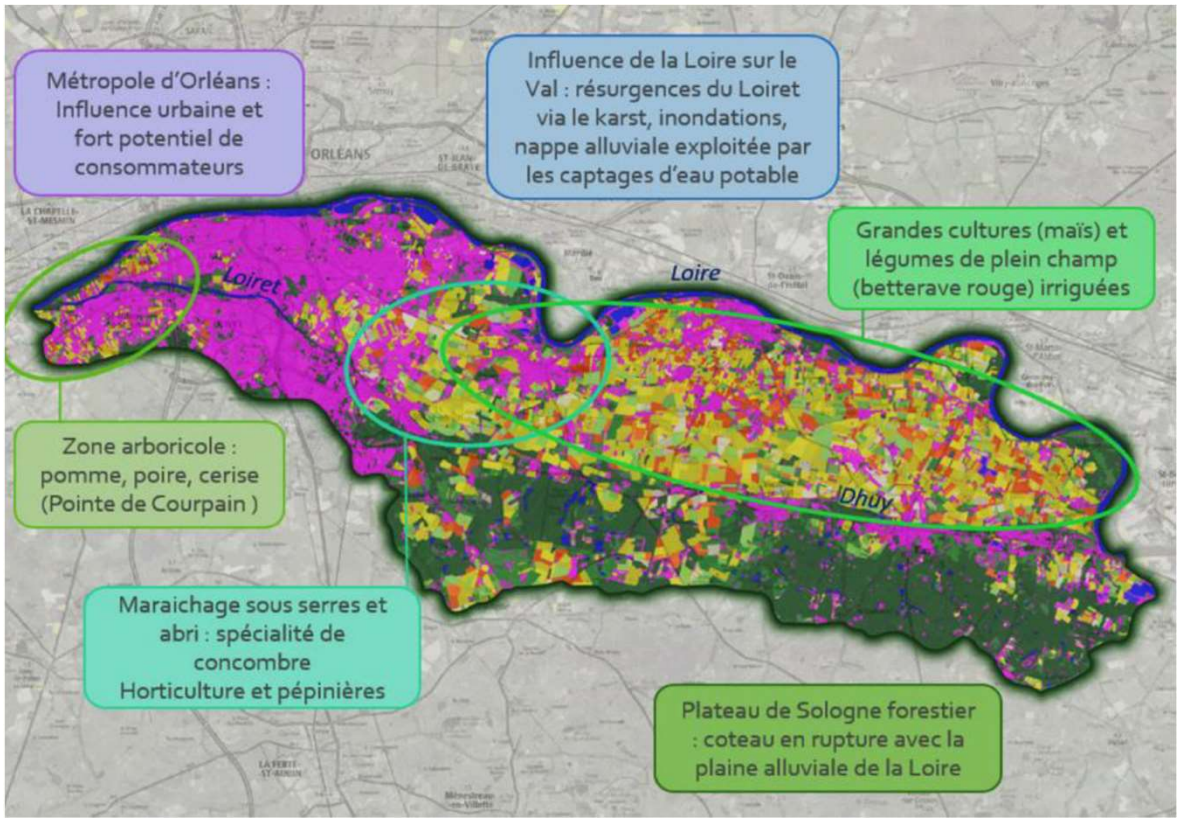

Quels enjeux sur le Val Dhuy Loiret ?

- **Atteinte du bon état écologique sur les cours d'eau du Dhuy et du Loiret (2027)**

-> Concentration totale en PP < 5 µg/l

-> Concentration par PP < 1µg/l

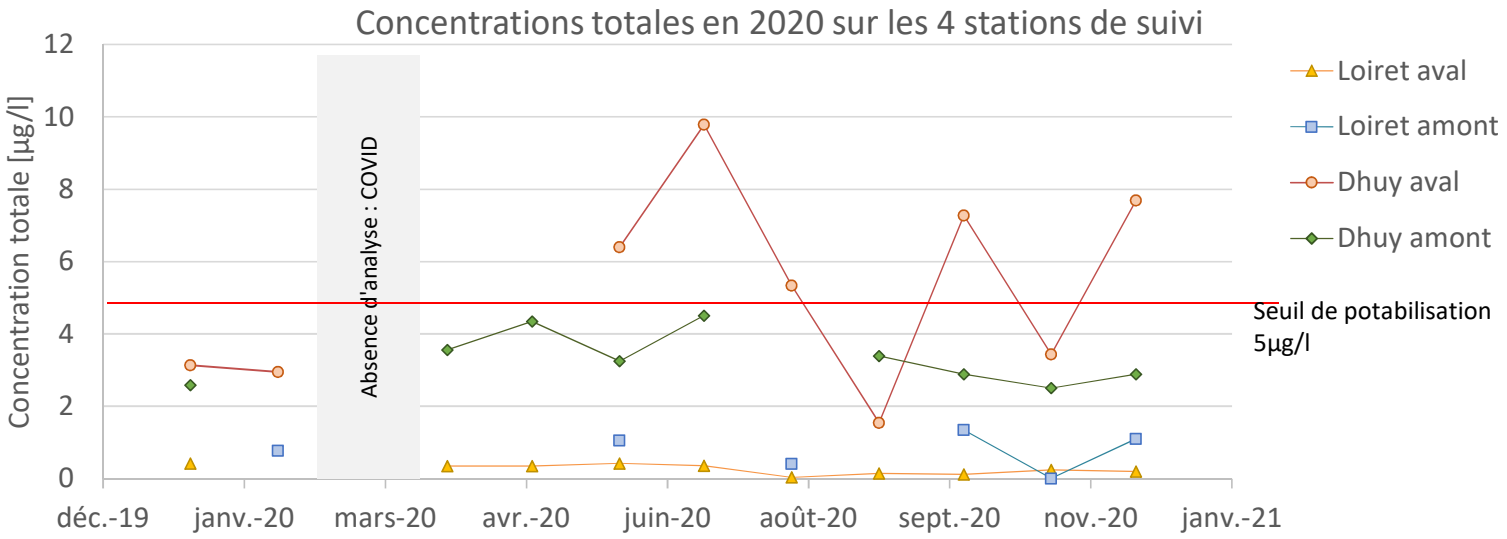

Quels enjeux sur le Val Dhuy Loiret ?

- **Forages du Val d'Orléans classés Grenelle (enjeu alimentation eau potable)**

-> Concentration totale en PP < 0,5 µg/l

-> Concentration par PP < 0,1µg/l

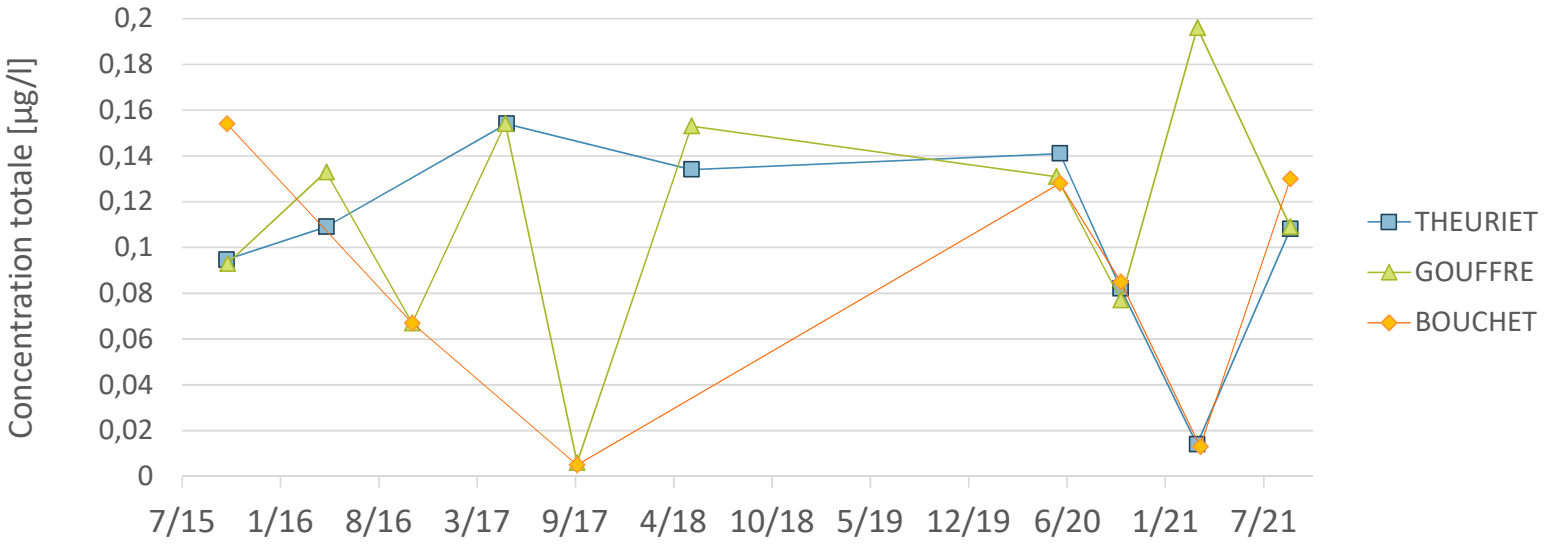

Quels enjeux sur le Val Dhuy Loiret ?

- **Quelles pollutions diffuses ?**

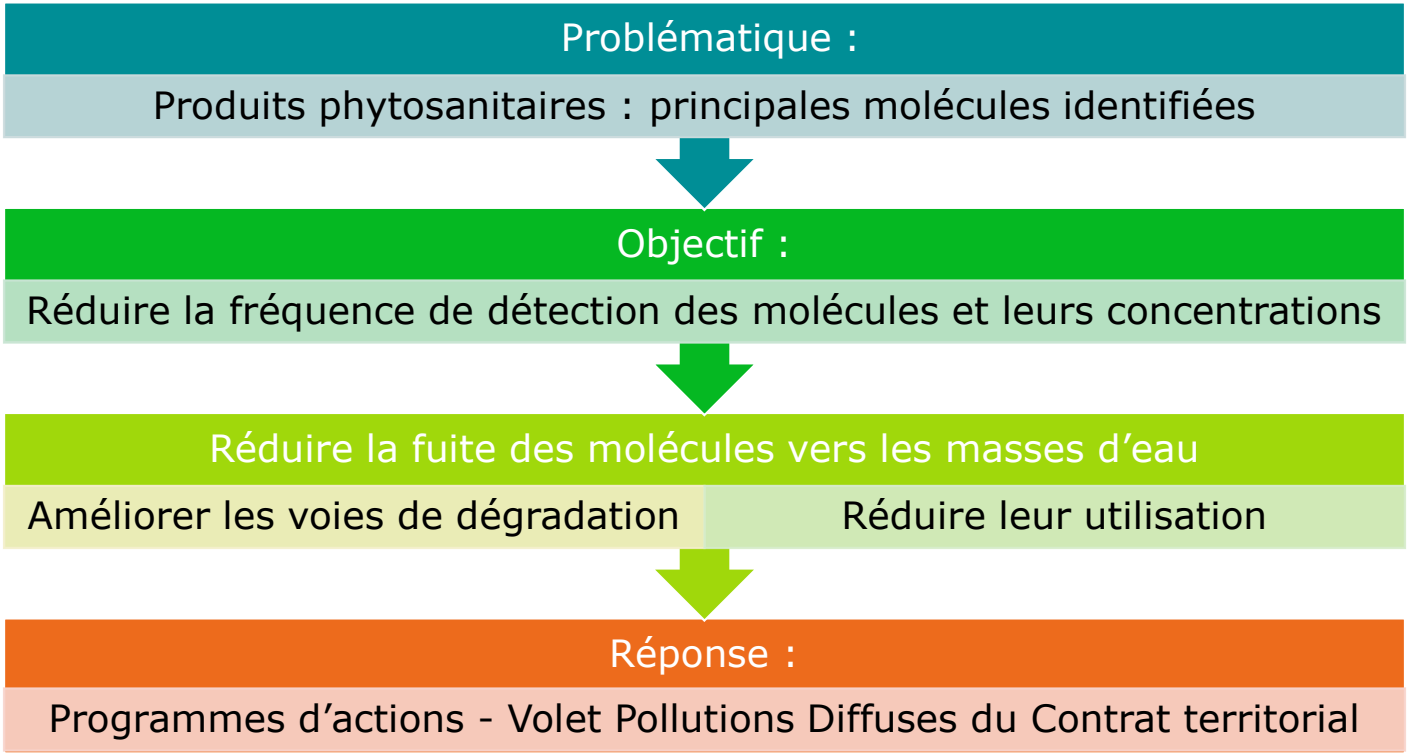

Programme d'actions CT VDL

CT du Val d'Orléans
Captages prioritaires
2016-2019

CT du Dhuy Loiret
SAGE
2016-2020

A partir de 2019
CT du Val Dhuy
Loiret

Volets **d'actions auprès des utilisateurs de produits phyto** :

- Agriculteurs
- Communes
- Riverains
- Jardineries
- Industries

- Mulitpartenaires : Signature convention
  - Animation : Chambre d'agriculture

Mise en œuvre du Contrat territorial

Accompagnement auprès des agriculteurs

- **Sensibiliser les agriculteurs aux risques de pollutions**
- **Accompagner pour optimiser l'utilisation des phytos et limiter les transferts**

Diagnostics d'exploitation :

Identifier les risques de pollutions diffuses et ponctuelles

Faisabilité de transition agroécologique : HVE, AB, MAEC

17 diagnostics en grandes cultures, arboriculture et pépinière/horticulture

13 diagnostics sur les pollutions ponctuelles

Messages techniques :

Rappel réglementation, techniques désherbage mécanique, reconnaissances auxiliaire, etc

Message pilotage irrigation

En moyenne **6 messages** envoyés par an

Accompagnement auprès des agriculteurs

- **MAEC : Mesures Agro-Ecologiques et Climatiques**
  - Engagement sur 5 ans sur la mise en place de pratiques agro-écologiques définis : réduction de produits phytosanitaires, mise en place de couverts végétaux pérennes
  - Cahiers des charges nationaux
  - Porté par porteur du CT : EP Loire
  - Principe : financement sur base d'un manque à gagner

➢ **Ouverture depuis 2018 : 17 engagements - 590 ha**

- **MAEC :**

Exemple de MAEC 2023

IFT : indice de fréquence de traitement

-> évaluation de la dose apportée

MAEC 2023 - Réduction des Pesticides - Grandes Cultures Niveau 1
Engager au moins 90 % des surfaces éligibles de l'exploitation et avoir au moins une parcelle dans le PAEC.
Réaliser une formation dans les 2 premières années (ciblée enjeux biodiversité et interaction pratiques agronomiques pour qualité de l'eau)
Participer à 1 réunion d'échanges de pratiques entre agriculteurs par an
Réaliser un bilan IFT chaque année, 3 doivent être accompagnés
Avoir chaque année : 13 % de la surface engagée en cultures à bas niveau d'impact (BNI) : sarrasin, chanvre, sorgho, tournesol, soja, lupin, prairies temporaires, associations légumineuses/céréales + toutes cultures certifiées bio OU en cultures de légumineuses
Interdiction de retour d'une même culture 2 années de suite sauf légumineuses pluriannuelles et prairies temporaires
Avoir au moins : - à partir de la 2° année : 1 % de couvert favorables aux pollinisateurs - à partir de la 4° année : 0,2 % de haies
A partir de la 2° année : localiser de manière pertinente les éléments non productifs (haies, mares, jachères, arbres, etc) en fonction du diagnostic initial et de façon à limiter les transferts de pesticides et de nitrates vers les cours d'eau et les eaux souterraines.
A partir de la 1° année d'engagement, absence d'intrant sur les éléments et surfaces non productifs (produits phytosanitaires et engrais minéraux) et absence d'intervention sur les haies entre les dates définies par l'opérateur (a minima entre le 1er avril et le 31 juillet).
Respecter les IFT suivants :

Niveau 1

Année d'engagement	IFT de référence (surfaces non engagées)	IFT Herbicides	IFT Hors Herbicides
Année 1	*Herbicides : 2,2* *Hors Herbicides : 3,1*	-	-
Année 2		1,8	2,5
Année 3		1,4	2,0
Année 4		1,4	2,0
Année 5		1,4	2,0

Accompagnement auprès des agriculteurs

- **PSE : Paiement pour Services Environnementaux**
  - Dispositif qui rémunère les actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes dont la société tire des avantages
  - Engagement sur 5 ans sur des actions déterminées par l'agriculteur
  - Cahier des charges local défini pour la réduction d'herbicides
  - Porté par le Conseil Départemental du Loiret
  - Calcul du paiement en fonction du résultat obtenu
  - Principe gagnant – gagnant : montant calculé selon le bénéfice

➢ **Ouverture en 2021 : 9 engagements**
1 700 ha engagés (11% surface agricole du territoire)

Accompagnement auprès des agriculteurs

- **PSE : Paiement pour Services Environnementaux**
  - Exemple d'itinéraire

Domaine	Sous-domaine	id	Indicateurs choisis	Borne inf	Borne sup	Unité	Indicateur à t0 (état initial)	Indicateur à t1	Indicateur à t2	Indicateur à t3	Indicateur à t4	Indicateur à t5	Pondération indicateur effective
Gestion des systèmes de production agricole	Gestion des couverts végétaux	5	Longueur moyenne des rotations sur l'exploitation	3	6	ans	2,8	3,3	3,5	3,7	3,8	3,9	33%
		20	Nombre d'espèces des couverts d'interculture	3	8		1	1	8	8	8	8	33%
		19	% couverture des sols - cultures d'hiver	75	95	%	68,8	68,8	68,8	68,8	68,8	68,8	33%
	Gestion des ressources de l' agroécosystème	18	% SAU désherbée mécaniquement	0	50	%	0	23	23	23	23	23	33%
		14	% SAU non traitée (herbicides)	5	50	%	21,7	42,9	42,9	42,9	42,9	42,9	33%
		16	IFT herbicides (hors prairies)	2,1	1		1,66	1,3	1,3	1,2	1,2	1,1	33%

Animation collective agricole

- **Impulser une dynamique collective**
- **Impliquer les agriculteurs aux enjeux du territoire**

Tours de plaine : 9

Reconnaissance maladies, insectes auxiliaires, focus AB, diagnostics de sols

Démonstrations de matériel de désherbage mécanique : 4

Bineuse, houes rotatives

Multifilière :Grandes cultures, légumes de plein champs

Animation collective agricole

- **Impulser une dynamique collective**
- **Impliquer les agriculteurs aux enjeux du territoire**

Réseau de fertilité biologique des sols (2020-2021)
Susciter l'intérêt des agriculteurs aux objectifs du CT par des objectifs communs : améliorer la qualité des sols

21 parcelles diagnostiquées
13 exploitations impliquées

Essais agricoles

- **Apporter des solutions pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires**

Essais sur la réduction des PP : 11

Pièges connectés,

Itinéraires techniques alternatifs (valorisation adventices : Souchet)

Luttes alternatives (filets anti-insectes)

Essais sur l'optimisation de l'irrigation : 4

Animation de territoire

- **Développer des projets multi-acteurs impliquant les collectivités et acteurs du territoire pour des débouchés**

Développement de miscanthus pour l'approvisionnement des chaudière à Biomasse sur Orléans Métropole
Etude technico-économique, échanges
-> Etude réseau de chaleur OM

Etude restauration collective : Terres de Sources
Enquêtes auprès des restaurations collectives

Présentation de nouvelles filières
Trouver des débouchés rémunérateurs et à bas niveau d'intrants

Noisette, Journée Agriculture Biologique, Légumes de conserve, Plantes médicinales

Actions auprès des collectivités et jardineries

- **Accompagnement au zérophyto (loi Labbé)**

Formation et démonstration de matériel au Jardin des plantes

Journée 0phyto : visite Jardin des plantes, cimetières Saint Marceau

Vidéos techniques alternatives aux jardineries

CAAHMRO CDHRC

Communication

▪ Sensibiliser les riverains et élus locaux

Auprès des riverains :

- Assises de la Rivière du Loiret 2017
- Foire aux plantes d'Orléans 2017
- 24h de la biodiversité 2018

Presse locale - Articles de journal :

- La République du Centre
- Le Loiret Agricole & Rural

AGRICULTURE ■ Une opération pour inciter les professionnels à la transition agro-écologique

La preuve par l'étude des sols...

AU FIL DE LA SEMAINE

Le contrat territorial Val Dhuy Loiret en action

La Chambre s'implique dans la qualité de l'eau

Des filets contre la mouche

Visite station de traitement d'Orléans

Prochain Contrat Territorial

Contrat territorial 2023-2027

- **Nouveau contrat territorial**
  - **Etudes bilan prospectives en 2020-2021**
    - Poursuivre les actions avec un nouveau Contrat Territorial multithématique : **Pollutions Diffuses et Milieux Aquatiques**
  - **Enjeux volet pollutions diffuses :**
    - La réduction de la dépendance du secteur agricole aux produits phytosanitaires
    - La valorisation des services environnementaux fournis par les éléments du paysage et les sols agricoles
    - La gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique
  - **Priorisation :** Actions agricoles

Contrat territorial 2023-2027

▪ Nouveau contrat territorial

-> Enjeux : Mobiliser les acteurs

- **Partenaires, élus et riverains** :
  - Impliquer les partenaires et collectivités :
    - Transversalité avec des projets locaux
  - Améliorer la communication vis-à-vis des riverains et élus

- **Agriculteurs :**
  - Susciter l'intérêt par des objectifs communs
    - Créer de la valeur ajoutée
    - Développer des filières locales
    - Aborder des thématiques transversales (sols)

Composante transversale

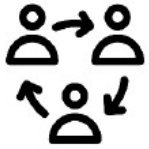

Veiller aux orientations du PA et assurer la cohésion entre les partenaires

Communiquer sur le contrat et les actions menées auprès des acteurs agricoles, des élus et des riverains

- Implication des partenaires et des collectivités
- Sensibilisation auprès des élus / riverains / agriculteurs
- Relais sur les réseaux sociaux

Assurer le liens avec les actions déjà menées sur le territoire

- Charte agricole Orléans Métropole - PAT, GAL Forêt d'Orléans

Suivre la qualité de l'eau

Composante agricole

Accompagner les agriculteurs à limiter l'usage des PP :

- Diagnostics d'exploitation, suivi menant à la certification AB, HVE, MAEC

Impulser une dynamique collective de la transition agricole :

- Tours de plaine, journées techniques, démonstration de matériel, essais sur la Ferme des Cassines, messages techniques

Développer un réseau de fertilité biologique des sols pour plus de résilience afin de limiter le recours aux intrants chimiques et optimiser les fonctions épuratoires des sols

- Diagnostics individuels pour établissement plan d'actions collectifs

Appuyer le développement des cultures et filières économes en intrants :

- Définir les capacités d'introduction de productions BNI, cahiers des charges
- Démarche « Terres de Sources », étude territoire AB, Filières avec les acteurs agroéconomiques,

Composantes Paysage agroécologique et Gestion de l'eau

Composante Paysage Agroécologique :

Sensibiliser pour développer et améliorer les multifonctionnalités des IAE

- Recensement des haies sur le territoire et identifier des sites d'implantation

Développer une aire de compostage collective

- Valoriser les déchets verts (charte agricole OM)

Composante Gestion de l'eau :

Suivre les opportunités de réutilisation des eaux

- Etude du Conseil Départemental
- Sensibilisation à la REUT et aux stockages des eaux pluviales

Sensibiliser et développer des infrastructures de traitement des rejets agricoles

- Projets de désinfection eaux de production hors sol pour leur recyclage

Contrat territorial 2023-2027

- **Etapes à venir :**

  - Positionnement des partenaires :

  - Equilibre budgétaire et validation des objectifs

  ➢ **Objectif : dépôt du Contrat Territorial fin décembre pour démarrage 2023**

Contrat territorial 2023-2027

Avez-vous des questions ?

Contrat territorial 2023-2027

Et en pratique ?

Visite exploitation EARL LES MARAIS

RDV :

2200 Rte de Vannes,
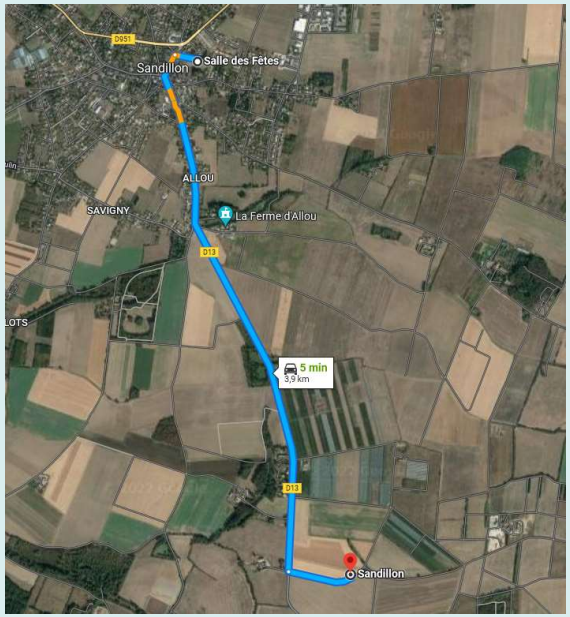
45640 Sandillon